

CORMEILLES

Bulletin municipal de Cormeilles
N° 14 février 2014

Les échos de la commune

Nouveautés élections municipales

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Ces élections permettront, comme précédemment, d'élire au scrutin plurinominal majoritaire les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants.

Attention, pour les élections municipales de mars 2014, la déclaration de candidature est désormais obligatoire. Vous ne pourrez être élu si vous n'avez pas déclaré votre candidature auprès des services du représentant de l'État avant le jeudi 6 mars à 18 heures.

La candidature vaut pour les deux tours, vous n'avez donc pas à faire de nouvelles démarches à l'issue du premier tour de scrutin.

Vous pouvez vous présenter individuellement ou de façon groupée. Dans les deux cas, chaque candidat effectue une déclaration de candidature individuelle.

En cas de déclaration d'un groupe de candidats, il n'est pas nécessaire de présenter autant de candidats que de sièges à pourvoir : il peut y avoir moins de candidats ou au contraire plus de candidats que de conseillers municipaux à élire.

Enquête mobilité des Picards

Le Conseil Régional fait savoir qu'il mène une grande enquête sur les déplacements effectués par les résidents de Picardie. Cette enquête sera réalisée jusqu'au 15 juin 2014 par téléphone.

Les ménages sollicités pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par une lettre avis.

Elections européennes

Nous retournerons aux urnes le dimanche 25 mai 2014 !

Avec l'entrée de la Croatie dans l'Union Européenne le 1er juillet 2014, des modifications sont prévues.

Ainsi, pour la législature 2014-2019, le nouvel hémicycle se composera de 751 députés contre 754 aujourd'hui.

La France conserve ses 74 représentants parlementaires. Ce seront les huitièmes élections européennes depuis que le premier vote direct a eu lieu en juin 1979.

Quel est le rôle du parlement européen ? Aujourd'hui, les parlementaires ont des compétences qui couvrent trois champs : écrire des lois, de définir le budget de l'UE et surveiller les démocraties.

Etat civil



Naissance :

L'année 2013 aura amené quatre bébés dans la commune dont une naissance à Cormeilles !

Bienvenue à :

Priscille ORSAY
(18 décembre)

Rose JOUY
(12 septembre)

Manon DUCAJU
(13 juillet)

Arthur BOULANGER
DELERY
(28 février)

Mariage :

Christophe CAILLOIX et
Sabrine NERVET
le 9 novembre

Décès :

Roger BERNICHON
décédé le 20 novembre 2013
Instituteur de la commune,
secrétaire de Mairie, conseiller
municipal pendant 18 ans,
Président des Anciens
Combattants, membre actif
dans les associations de la
commune.

André COSSON décédé
le 21 janvier 2014

Bibliothèque

La bibliothèque de la commune est très riche, elle se trouve au premier étage de l'école. L'inscription est gratuite! Les tout-petits et les plus grands peuvent y trouver facilement de quoi lire.

La bibliothèque départementale de l'Oise y fait des dépôts réguliers pour permettre un renouvellement des fonds.

Les horaires ont évolué cette année pour essayer de vous servir au mieux.

Quelles seraient, pour vous, les créneaux d'ouverture idéaux ?

Ce petit sondage est à remplir en ligne sur le site internet de la commune

www.cormeilles60.jimdo.com

rubrique

Vue pratique/ Bibliothèque

ou vous pouvez aussi déposer ce coupon dans la boîte aux lettres de la bibliothèque.

Quelles seraient vos créneaux d'ouverture de bibliothèque idéaux ?

- mercredi 14h-15h
- mercredi 17h-18h
- samedi 10h-11h
- samedi 17-18h
- lundi 17h-18h

Repas des Anciens

Le dimanche 19 janvier anciens et moins anciens ont partagé un déjeuner et aussi un bon moment.

L'équipe de l'Oasis a œuvré à la réussite de cette journée.



Photographies Fred. Baumer

Toutes photos sur www.cormeilles60.jimdo.com

Bientôt les Intervillages !

N'oubliez pas cette année, c'est Cormeilles qui recevra Croissy sur Celle, Le Crocq et Fontaine Bonneleau pour les 3^{ème} Intervillages le dimanche 18 mai 2014.

Il faudra cette année défendre le titre de champion 2013 !

Jeunes et adultes devront former une nouvelle équipe, n'hésitez pas à vous faire connaître. De plus, de nombreux spectateurs sont attendus pour encourager l'équipe bleue de Cormeilles.

Banquet des Pompiers

Comme chaque année, les Sapeurs-pompiers de Cormeilles organisent leur traditionnel Banquet de Sainte Barbe le dimanche 16 Février 2014 à la salle des fêtes Hervé Benjamin de Cormeilles.

Rendez-vous à 12 H 30, pour le début du repas.

Le prix du repas est fixé à 33 € par personne, 10 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Vous pouvez dès à présent réserver vos places auprès de : Emmanuel Longuepee 03 44 82 29 49 ou Jérémie Tallon au 03 44 80 95 00

